

**DELIBERATION N° 0 du 22 AVRIL 2021**

L'An deux mille vingt et un et le vingt-deux avril, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 16 avril 21

Date d'affichage : 16 avril 21

Affichage compte-rendu : 29 avril 21

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD, M. Christophe ULIVIERI.

Membre(s) représenté(s) : M. Jacques NESA par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : M. Jacques NESA, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 5

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 6

LISTE DES CONVENTIONS, CONTRATS, DECISIONS ET MAPA**CONCERNE** Gestion et promotion des Activités Gestion du Patrimoine indivis

Monsieur le Président expose :

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et les délibérations par lesquelles les délégations de cet article ont été attribuées au Président par délibération du 27 juillet 2020.

Vu l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son alinéa 3 selon lequel le Président doit rendre compte au Comité Syndical des décisions prises sur la base des délégations accordées au Président.

Je vous fais donc lecture des conventions, contrats, décisions et MAPA :

CONVENTIONS :

SIGNATAIRE	OBJET	DUREE
Hôpital Arnaud Tzanck	Définition des modalités de participation du SMCEC « Les Campelières à la mise en place de la campagne de vaccination contre la Covid 19 dans le centre de vaccination de l'hôpital privé Arnaud Tzanck à Mougins.	Du 19/01/2021 au 28/02/2021
Ville du Cannet	Définition des modalités de participation du SMCEC « Les Campelières à la mise en place de la campagne de vaccination contre la Covid 19 dans le centre de vaccination de la ville du Cannet	Du 29/01/2021 au 28/02/2021
CREPS PACA	Convention de formation simplifiée – CAEP MNS	Du 01/06/2021 au 03/06/2021
Hôpital Arnaud Tzanck	Avenant n° 1 prolongation de 2 mois concernant la participation du SMCEC « Les Campelières à la campagne de vaccination contre la Covid 19 dans le centre de vaccination de l'hôpital privé Arnaud Tzanck à Mougins.	Du 01/03/2021 au 30/04/2021

DECISION SYNDICALE :

SIGNATAIRE	OBJET	DUREE
SMCEC Les Campelières	Contrat de ligne de trésorerie avec la caisse régionale du crédit mutuel méditerranéen, d'un montant de 80.000 €.	Du 01/04/2021 au 31/03/2022 à compter de la signature du contrat.

MAPA

NEANT

Le Comité Syndical prend acte de la lecture faite par Monsieur le Président des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et des conventions.

Résultat du vote :

Exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 22/04/2021

Le Président
Conseiller régional
Vice-Président de la C.A.C.P.L.

Richard GALY

**DELIBERATION N° 1 DU 22 AVRIL 2021**

L'An deux mille vingt et un et le vingt-deux avril, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 16 avril 21
Date d'affichage : 16 avril 21
Affichage compte-rendu : 29 avril 21

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD, M. Christophe ULIVIERI.

Membre(s) représenté(s) : M. Jacques NESA par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : M. Jacques NESA, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 5

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 6

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**CONCERNE**

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Monsieur le Président quitte la séance, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, et cède la Présidence à Madame Marie-Louise MAGGIONI, Vice-Présidente du Syndicat Mixte, afin de procéder à l'examen et à la vérification des documents soumis.

La balance générale 2020 s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	1 352 614,98 €
Recettes	1 517 364,54 €
Solde de l'exercice 2020	164 749,56 €

INVESTISSEMENT :

Dépenses	156 290,38 €
Recettes	103 212,58 €
Solde exercice 2020	- 53 077,80 €

RESULTATS 2020 PAR SECTION :**Fonctionnement :**

Résultat 2019 reporté	221 924,40 €
Excédent 2020	164 749,56 €
Résultat 2020 (excédent)	386 673,96 €

Investissement :

Déficit 2019 reporté	- 79 179,11 €
Déficit 2020	- 53 077,80 €
Résultat 2020 (déficit)	- 132 256,91 €

Les vues d'ensemble de la section de fonctionnement et d'investissement permettent d'apprécier l'exécution budgétaire par rapport aux prévisions votées, au niveau des chapitres.

Madame la Vice-Présidente procède à la lecture de la délibération proposée et des chapitres du Compte Administratif 2020.

A la suite de ces opérations, le Comité Syndical arrête les comptes de l'exercice 2020.

Je vous propose d'approuver ce Compte Administratif 2020.

Résultat du vote :

Exprimés : 6
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 22/04/2021

Le Président
Conseiller régional
Vice-Président de la C.A.C.P.L.



Richard GALY

DELIBERATION N° 2 DU 22 AVRIL 2021

L'An deux mille vingt et un et le vingt-deux avril, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 16 avril 21

Date d'affichage : 16 avril 21

Affichage compte-rendu : 29 avril 21

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD, M. Christophe ULIVIERI.

Membre(s) représenté(s) : M. Jacques NESA par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : M. Jacques NESA, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 5

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 6

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Madame la Trésorière de la Trésorerie de CANNES MUNICIPALE présente le Compte de Gestion 2020 et constate la parfaite identité entre les recettes et les dépenses et apporte sa caution de Comptable du Trésor au Compte Administratif 2020.

Résultat du vote :

Exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 22/04/2021

Le Président
Conseiller régional
Vice-Président de la C.A.C.P.L.



Richard GALY

DELIBERATION N° 3 DU 22 AVRIL 2021

L'An deux mille vingt et un et le vingt-deux avril, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 16 avril 21

Date d'affichage : 16 avril 21

Affichage compte-rendu : 29 avril 21

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD, M. Christophe ULIVIERI.

Membre(s) représenté(s) : M. Jacques NESA par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : M. Jacques NESA, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 5

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 6

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2020

CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Monsieur le Président expose :

Le Comité Syndical vient d'adopter le Compte Administratif 2020 du Budget du Syndicat Mixte des Campelières.

Conformément aux instructions M14 qui régissent la comptabilité de ce Budget, il convient d'affecter son résultat d'exploitation :

Lecture de la délibération ci-après, établie conformément au document annexé à l'arrêté du 24 juillet 2000.

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Richard GALY,

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2020, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de Fonctionnement de l'exercice 2020,

Constatant que le Compte Administratif 2020 présente :

- un excédent de Fonctionnement de 386 673,96 € ci-après détaillé

Décide d'affecter comme suit :

Budget Syndicat Mixte des Campelières
Compte Administratif 2020
Voté le 22/04/2021

<u>Résultat de Fonctionnement 2020</u>	
A – Résultat de l'exercice Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	= + 164 749,56 €
B – Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du Compte Administratif 2019, précédé du signe + (excédent ou - (déficit)	= + 221 924,40 €
C- Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si c'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	= + 386 673,96 €
<u>INVESTISSEMENT</u>	
D- Solde d'exécution 2020..... DEFICIT Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	- 132 256,91 €
E- Solde des restes à réaliser d'Investissement N-1 (Besoin de Financement)	
F Besoin de financement = D+E (solde d'exécution négatif en investissement +RAR) Reprise résultat fonctionnement = C	132 256,91 € 386 673,96 €
1) Affectation en réserves (Recette au 1068 en Investissement)	132 256,91 €
2) H Report en Fonctionnement (solde d'exécution de fonctionnement C – besoin de financement F)	254 417,05 €

Le Comité Syndical est invité à adopter l'affectation du résultat d'exploitation ci-dessus proposé.

Résultat du vote :

Exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 22/04/2021

Le Président
Conseiller régional
Vice-Président de la C.A.C.P.L.



Richard GALY

DELIBERATION N° 4 DU 22 AVRIL 2021

L'An deux mille vingt et un et le vingt-deux avril, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 16 avril 21

Date d'affichage : 16 avril 21

Affichage compte-rendu : 29 avril 21

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD, M. Christophe ULIVIERI.

Membre(s) représenté(s) : M. Jacques NESA par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : M. Jacques NESA, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 5

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 6

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1/2021

CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Monsieur le Président expose :

Il a été convenu en 2021 de ne pas rembourser les annuités du prêt contracté en 2011 au Crédit Agricole, mais nous sommes redevables sur l'année uniquement des intérêts du prêt qui s'élève à la somme de 13 700 € qu'il faut inscrire au Budget Primitif 2021.

Le Budget Primitif 2021 reprend des résultats anticipés 2020.

Suite au vote du Compte Administratif 2020 et l'affectation des résultats (écart de 0.02 €) il convient de rectifier ce résultat et d'affecter ces 2 sommes comme suit :

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre 022	Dépenses imprévues	-13 700,02 €	
Chapitre 66	Compte 66111 Intérêts réglés à l'échéance	13 700,00 €	
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement		-0,02 €
TOTAL DM1		- 0,02 €	-0,02€

En conséquence de ce qui précède je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Résultat du vote :

Exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 22/04/2021

Le Président

Conseiller régional

Vice-Président de la C.A.C.P.L.



Richard GALY

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 07
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président.
 A Mougins, le 22/04/2021
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Mougins, le 22/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/04/2021, et de la publication le

A MOUGINS, le 22/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant le Comité syndical



Le Président
 Conseiller régional
 Vice-président de la CACPL

Richard GALY

070 [Signature]

[Signature]

[Signature]

DELIBERATION N° 5 DU 22 AVRIL 2021

L'An deux mille vingt et un et le vingt-deux avril, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte du C.E.C., sous la Présidence de Monsieur Richard GALY.

Convocation - affichage

Date de la convocation : 16 avril 21

Date d'affichage : 16 avril 21

Affichage compte-rendu : 29 avril 21

Membres présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Mme Françoise DUHALDE-GUIGNARD, M. Christophe ULIVIERI.

Membre(s) représenté(s) : M. Jacques NESA par Mme Michèle ALMÈS.

Membre(s) excusé(s) : M. Jacques NESA, M. Patrick TAMBAY.

Membre(s) absent(s) : NEANT

Nombre de Membres

Afférents au Comité Syndical : 5

En exercice : 7

Qui ont pris part à la délibération : 6

TARIFICATIONS DES ACTIVITES SAISON 2021-2022

CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Monsieur le Président expose :

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, le Centre Educatif et Culturel des Campelières n'a pu ouvrir que partiellement sur la saison 2020-2021.

Pour conserver un lien avec les adhérents pendant ces périodes de fermeture, des vidéos en direct ou en différé ont été postées sur les réseaux sociaux ; de même, des activités de danse et de fitness-musculation ont pu se tenir en extérieur.

Pour la prochaine saison, au vu des actions menées et des frais liés à la rémunération de nos personnels, il sera nécessaire de proposer une nouvelle tarification mensuelle.

La cotisation annuelle ne sera pas proposée pour éviter tous remboursements ou avoirs, si la situation sanitaire reste compliquée.

Ces nouvelles cotisations mensuelles généreront ainsi des inscriptions sur la base de données du syndicat mixte et permettront à nos adhérents une couverture par notre assurance.

En conséquence de ce qui précède, je vous propose le vote des tarifs suivants, pour la saison 2021-2022, reconductibles d'année en année.

REGIE DES ACTIVITES CULTURELLES, SOCIALES ET SPORTIVES (habitants de la CACPL)						
Libellé de la prestation	Unité tarifaire	Tarif Avril 2021	Unité tarifaire	Tarif Avril 2021	Unité tarifaire	Tarif Avril 2021
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 1h Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	21 €	Trimestre	60 €	Année	155 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 1h30 Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	28 €	Trimestre	80 €	Année	206 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 2h Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	35 €	Trimestre	100 €	Année	258 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 2h30 Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	39 €	Trimestre	110 €	Année	284 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 3h Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	42 €	Trimestre	119 €	Année	306 €
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS >3h Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais			par heure complémentalirep pour le trimestre	19 €	par heure complémentalirep pour l'année	53 €
SPORT ADULTES Corps en mouvement 2 cours semalne	Mois	25 €	Trimestre	70 €	Année	196 €
SPORT ADULTES Corps en mouvement passeport illimité	Mois	30 €	Trimestre	86 €	Année	240 €
SPORT ADULTES Corps en mouvement / musculation	Mois	43 €	Trimestre	123 €	Année	330 €
SPORT ADULTES Musculation	Mois	30 €	Trimestre	74 €	Année	222 €
SPORT ADULTES ETE Corps en mouvement pass illimité	Mois	27 €	Trimestre	50 €		
SPORT ADULTES Musculation	Mois	30 €				
SPORT ADULTES Capoeira le cours	Mois	30 €	Trimestre	85 €	Année	219 €
SPORT ADULTES /ENFANTS 2ème ANNEE / ADOS 1h claquettes	Mois	30 €	Trimestre	85 €	Année	219 €
SPORT ADULTES /ENFANTS 2ème ANNEE / ADOS 2h claquettes	Mois	48 €		137 €	Année	353 €
SPORT ADULTES /ENFANTS 2ème ANNEE / ADOS 3h claquettes	Mois	54 €	Trimestre	154 €	Année	397 €

SPORT ADULTES /ENFANTS 2ème ANNEE / ADOS >3h claquettes				par heure complémentaire pour le trimestre	25 €	par heure complémentaire pour l'année	70 €
CULTURE - LOISIRS Langue / le cours	Mois		30 €	Trimestre	85 €	Année	219 €
CULTURE - LOISIRS guitare /ENFANT-ADOS-ADULTES/ le cours collectif	Mois		40 €	Trimestre	114 €	Année	294 €
CULTURE - LOISIRS jardin musical / le cours	Mois		21 €	Trimestre	60 €	Année	155 €
CULTURE - LOISIRS piano collectif enfant -6ans 1/2heure	Mois		24 €	Trimestre	68 €	Année	175 €
CULTURE - LOISIRS Cours à l'unité - 2 élèves (piano, guitare, chant)	Mois		45 €	Trimestre	128 €	Année	331 €
CULTURE - LOISIRS Cours à l'unité - 2 élèves (piano, guitare, chant)				1/2 heure	15 €		
CULTURE - LOISIRS Cours à l'unité - 2 élèves (piano, guitare, chant)				4 x 1/2 heure	54 €		
CULTURE - LOISIRS Cours à l'unité - 2 élèves (piano, guitare, chant)				1 heure	28 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)				4 x 1 heure	102 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)				1/2 heure	22 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)				4 x 1/2 heure	83 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)				1 heure	44 €		
CULTURE - LOISIRS formation musicale solfège				4 x 1 heure	166 €		
INFORMATIQUE retraités, sans profession - le cours				1 heure	6 €		
INFORMATIQUE handicapés, étudiants, allocataires RSA, demandeurs d'emploi - le cours				1 heure	15 €		
PISCINE - école de natation - primaire/secondaire				1 heure	10 €		
PISCINE - école de natation - primaire/secondaire	Mois		16 €	Trimestre	45 €	Année	116 €
PISCINE - natation adultes - aquagym - masters-lycéens	Mois		21 €	Trimestre	59 €	Année	152 €
PISCINE - natation adultes - aquagym - masters-lycéens	Mois		27 €	Trimestre	72 €	Année	186 €
PISCINE ETE- natation adultes - aquagym - masters-lycéens	Mois		38 €	Trimestre	108 €	Année	279 €
STAGES (sportifs, culturels....)	Mois		27 €	1/2 journée	de 10 € à 25 €		
Coopérative fournitures				sans oblet	de 4 € à 50 €		

Une réduction de 20% (arrondie à l'euro supérieur) est appliquée sur le tarif trimestriel lors de l'inscription d'un 2ème enfant d'une même famille ou pour un enfant désirant pratiquer une 2ème activité au sein du SMCEC (hors activités musique et chant). La pratique de 2 cours par semaine de yoga implique l'application du tarif passeport. Le tarif préférentiel musculation est consenti aux usagers des autres activités ainsi qu'aux adhérents des associations sportives de la CACPL sur présentation d'un justificatif (licence ou adhésion). La formation musicale se déroule à partir de 8 élèves inscrits.

REGIE DES ACTIVITES CULTURELLES, SOCIALES ET SPORTIVES (hors CACPL)					
Libellé de la prestation	Unité tarifaire	Tarif Avril 2021	Unité tarifaire	Tarif Avril 2021	Unité tarifaire
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 1h Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	25 €	Trimestre	72 €	Année
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 1h30 Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	33 €	Trimestre	95 €	Année
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 2h Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	42 €	Trimestre	120 €	Année
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 2h30 Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	46 €	Trimestre	132 €	Année
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS 3h Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais	Mois	50 €	Trimestre	143 €	Année
Activités ENFANTS - ADOLESCENTS >3h Cirque, trampoline, capoeira, éveil aux sports et au cirque, gymnastique aux agrès, danse claquettes 1ère année, théâtre, anglais			Trimestre par heure complémentaire pour le trimestre	21 €	par heure complémentaire pour l'année
SPORT ADULTES Corps en mouvement 2 cours semaine	Mois	29 €	Trimestre	84 €	Année
SPORT ADULTES Corps en mouvement passeport illimité	Mois	36 €	Trimestre	103 €	Année
SPORT ADULTES Corps en mouvement / musculation	Mois	52 €	Trimestre	149 €	Année
SPORT ADULTES Musculation	Mois	30 €	Trimestre	74 €	Année
SPORT ADULTES ETE Corps en mouvement passeport	Mois	30 €			
SPORT ADULTES Musculation					
SPORT ADULTES Capoeira	Mois	33 €	Trimestre	95 €	Année
SPORT ADULTES /ENFANTS 2ème ANNEE / ADOS 1h claquettes	Mois	33 €	Trimestre	95 €	Année
SPORT ADULTES /ENFANTS 2ème ANNEE / ADOS 2h claquettes	Mois	51 €	Trimestre	147 €	Année
SPORT ADULTES /ENFANTS 2ème ANNEE / ADOS 3h claquettes	Mois	58 €	Trimestre	167 €	Année
					186 €
					245 €
					310 €
					341 €
					369 €
					59 €
					235 €
					280 €
					395 €
					222 €
					245 €
					245 €
					380 €
					431 €

			complémentaire pour le trimestre	28 €	complémentaire pour l'année	78 €
CULTURE - LOISIRS Langue / le cours	Mois	33 €	Trimestre	95 €	Année	245 €
CULTURE - LOISIRS guitare /ENFANT-ADOS-ADULTES/ le cours collectif	Mois	48 €	Trimestre	137 €	Année	353 €
CULTURE - LOISIRS jardin musical / le cours	Mois	25 €	Trimestre	72 €	Année	186 €
CULTURE - LOISIRS piano collectif enfant -Gans 1/2heure	Mois	29 €	Trimestre	84 €	Année	217 €
CULTURE - LOISIRS piano/ENFANT-ADOS-ADULTES/ collectif 1 heure	Mois	52 €	Trimestre	149 €	Année	384 €
CULTURE - LOISIRS Cours à l'unité - 2 élèves (piano, guitare, chant)			1/2 heure	16 €		
CULTURE - LOISIRS Cours à l'unité - 2 élèves (piano, guitare, chant)			4 x 1/2 heure	57 €		
CULTURE - LOISIRS Cours à l'unité - 2 élèves (piano, guitare, chant)			1 heure	29 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)			4 x 1 heure	105 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)			1/2 heure	22 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)			4 x 1/2 heure	83 €		
CULTURE - LOISIRS Cours particuliers (piano, guitare, chant)			1 heure	44 €		
CULTURE - LOISIRS formation musicale solfège			4 x 1 heure	166 €		
INFORMATIQUE retraités, sans profession - le cours			1 heure	6 €		
INFORMATIQUE handicapés, étudiants, allocataires RSA, demandeurs d'emploi - le cours			1 heure	18 €		
PISCINE - école de natation - primaire/secondaire			1 heure	10 €		
PISCINE - école de natation - primaire/secondaire	Mois	22 €	Trimestre	62 €	Année	160 €
PISCINE - natation adultes - aquagym - masters-lycéens	Mois	28 €	Trimestre	80 €	Année	206 €
PISCINE - natation adultes - aquagym - masters-lycéens	Mois	34 €	Trimestre	97 €	Année	251 €
PISCINE ETE- natation adultes - aquagym - masters-lycéens	Mois	50 €	Trimestre	143 €	Année	369 €
STAGES (sportifs, culturels,...)						
Coopérative fourmitures						
Une réduction de 20% (arrondie à l'euro supérieur) est appliquée sur le tarif trimestriel lors de l'inscription d'un 2ème enfant d'une même famille ou pour un enfant désirant pratiquer une 2ème activité au sein du SMCEC (hors activités musique et chant). La pratique de 2 cours par semaine de yoga implique l'application du tarif passeport. La formation musicale se déroule à partir de 8 élèves inscrits.			1/2 journée	de 10 € à 25 €		
			sans objet	de 4 € à 50 €		

REGIE PISCINE		
Libellé de la prestation	Unité tarifaire	Tarif Avril 2021
piscine droit entrée - de 16 ans	1	1,70 €
piscine droit entrée adulte	1	2,60 €
piscine 10 entrées - de 16 ans	1	12,50 €
piscine 10 entrées adulte	1	23,00 €
piscine tarif préférentiel	1	2,00 €
piscine pass CACPL	année	114,00 €
piscine pass hors CACPL	année	155,00 €
piscine SWIM PASS CACPL	année	55,00 €
piscine SWIM PASS Hors CACPL	année	100,00 €
piscine cours particulier 1/2h CACPL	1	17,00 €
piscine cours particulier 1/2h hors CACPL	1	22,00 €
piscine cours particulier 10 séances CACPL	1	134,00 €
piscine cours particulier 10 séances hors CACPL	1	175,00 €
piscine cours semi collectifs 10 séances CACPL	1	91,00 €
piscine cours semi collectifs 10 séances hors CACPL	1	118,00 €

La CACPL (Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins) regroupe les communes de Mougins, le Cannet, Cannes, Mandelieu et Théoule sur Mer. Les tarifs semi collectifs s'appliquent à compter de 2 élèves sur les cours. Le SWIM PASS est accordé à toute personne pratiquant une activité à l'année au sein du SMCEC. Le tarif préférentiel est consenti aux lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, handicapés.

Résultat du vote :

Exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical adopte cette délibération

Fait et délibéré à Mougins le 22/04/2021

Le Président
Conseiller régional
Vice-Président de la C.A.C.P.L.




Richard GALY